

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : ORDURES MENAGERES 2 (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20007056300057

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE TOUL

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	39

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	50
B3.2 - Etalement des provisions	52
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	53
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	55
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	57
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	58
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	60
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	61

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle D1 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-6. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Voie du budget », selon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	44896

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3 Dépenses d'équipement brut / population	0
4 Encours de dette / population (2) (3)	0
5 DGF / population	0
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 transmises par les services préfectoraux.

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se rapportent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 29 de la loi n° 2020-935 du 20 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales, pénales, successives, 1504 A et 1515, au titre général des motifs.

(4) Pour les syndicats mixtes, toutes ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) À compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) « Avec » ou « sans ».

(3) Au maximum (sans) à partir de 7,5% des dépenses totales de chaque section.

(4) À compléter par un seul des deux choix suivants, selon qu'il s'agit d'un régime de droit commun ou d'un régime de droit dérogatoire à la collectivité :

- semi-budgétaires ;

- budgétaires par dérogation (N° ... du ...).

(5) Indiquer « par rapport à » ou « comparé à ». Budget primitif = BP ; DS = DM.

(6) À compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	7 435 680,62	6 976 884,98	1 123 319,05	A1 664 323,41
Investissement	1 036 192,35	812 718,99	(3) 0,00	A2 -223 473,36
Fonctionnement	6 399 488,27	6 163 965,99	(4) 1 123 319,05	A3 887 796,77

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = [A] + [B] (5)		
TOTAL	A1 + B1	664 323,41
Investissement	A2 + B2	-223 473,36
Fonctionnement	A3 + B3	887 796,77

(1) Etre à compléter uniquement en cas de report des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de report anticipé des résultats de l'exercice N-1

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 021 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficitaire - si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	927 673,00	1 091 765,31
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 164 092,31	(si solde positif) 0,00
		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 091 765,31	1 091 765,31
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	7 013 983,67	6 525 957,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 488 026,67
		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 013 983,67	7 013 983,67
		=	=
TOTAL DU BUDGET (4)		8 105 748,98	8 105 748,98

(1) A savoir : en cas de report des recettes de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées (elles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements), et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent, en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent (elles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements), et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'excédent ou reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
17001	Plate forme déchets verts	23	1 370 000,00
TOTAL			1 370 000,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	1 370 000,00
----------------------	---------------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP nouvelles à de nouvelles propositions pluriannuelles mais également des AP renouvelant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			
			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements planifiés mais également des AE rattachant un stock d'AE existant.

(2) L'essentiel pour « AE de dépenses imprévues » : leur montant est limité à 2 % des dépenses votées de la section correspondante. Et en cas de vote des AE, elles sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	442 779,79	0,00	265 505,00	265 505,00	265 505,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	628 600,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 071 379,79	0,00	785 505,00	785 505,00	785 505,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	87 500,00	0,00	90 245,00	90 245,00	90 245,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,regie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		87 500,00	0,00	90 245,00	90 245,00	90 245,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 158 879,79	0,00	875 750,00	875 750,00	875 750,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	55 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00
041	Opérations patrimoniales (7)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		80 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00

TOTAL	1 238 879,79	0,00	927 673,00	927 673,00	927 673,00
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	164 092,31
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 765,31
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reques) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	427 610,16	0,00	399 770,10	399 770,10	399 770,10
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		683 119,95	0,00	514 897,64	514 897,64	514 897,64
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		683 119,95	0,00	514 897,64	514 897,64	514 897,64

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	608 370,00		216 867,67	216 867,67	216 867,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	350 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		983 370,00		576 867,67	576 867,67	576 867,67

TOTAL	1 666 489,95	0,00	1 091 765,31	1 091 765,31	1 091 765,31
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 765,31
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

524 944,67

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 186 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	5 321 388,00	0,00	5 457 546,00	5 457 546,00	5 457 546,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	920 000,00	0,00	925 000,00	925 000,00	925 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	25 000,00	0,00	38 570,00	38 570,00	38 570,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 269 388,00	0,00	6 421 116,00	6 421 116,00	6 421 116,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 291 388,00	0,00	6 437 116,00	6 437 116,00	6 437 116,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	608 370,00		216 867,67	216 867,67	216 867,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	350 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		958 370,00		576 867,67	576 867,67	576 867,67

TOTAL	7 249 758,00	0,00	7 013 983,67	7 013 983,67	7 013 983,67
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 013 983,67
--	---------------------

(*) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	598 000,00	0,00	583 101,00	583 101,00	583 101,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 613 439,00	0,00	4 944 985,00	4 944 985,00	4 944 985,00
74	Dotations et participations (3)	850 000,00	0,00	921 000,00	921 000,00	921 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 999,95	0,00	22 048,00	22 048,00	22 048,00
Total des recettes de gestion courante		6 071 438,95	0,00	6 471 134,00	6 471 134,00	6 471 134,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 071 438,95	0,00	6 474 034,00	6 474 034,00	6 474 034,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	55 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		55 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00

TOTAL	6 126 438,95	0,00	6 525 957,00	6 525 957,00	6 525 957,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	488 026,67
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 013 983,67
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	524 944,67	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Soit de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou soit de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	51 923,00	51 923,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	90 245,00	0,00	90 245,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	540 000,00		540 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	245 505,00	0,00	245 505,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		875 750,00	51 923,00	927 673,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	164 092,31
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 765,31
--	--------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	5 457 546,00		5 457 546,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	925 000,00		925 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	38 570,00	0,00	38 570,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	16 000,00	0,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	360 000,00	360 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		216 867,67	216 867,67
Dépenses de fonctionnement – Total		6 437 116,00	576 867,67	7 013 983,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 013 983,67
---	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 016.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité affecterait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	115 127,54	0,00	115 127,54
13 Subventions d'investissement (reques) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		360 000,00	360 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		216 867,67	216 867,67
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	115 127,54	576 867,67	691 995,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	399 770,10
--------------------------------	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 091 765,31
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	583 101,00		583 101,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	4 944 985,00		4 944 985,00
74 Dotations et participations (8)	921 000,00		921 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	22 048,00	0,00	22 048,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	51 923,00	51 923,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	2 900,00	0,00	2 900,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	6 474 034,00	51 923,00	6 525 957,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			488 026,67
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			7 013 983,67

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité affecterait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 236 879,79	0,00	1 370 000,00	927 673,00	927 673,00	0,00	927 673,00	927 673,00
019 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	442 779,79	0,00	0,00	245 505,00	245 505,00	0,00	245 505,00	245 505,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	629 600,00	0,00	1 370 000,00	540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00
Total des dépenses d'équipement	1 071 379,79	0,00	1 370 000,00	785 505,00	785 505,00	0,00	785 505,00	785 505,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1668 non budgétaire)	87 500,00	0,00		90 245,00	90 245,00		90 245,00	90 245,00
18 Cote de liaison : affectation (SA régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	87 500,00	0,00	0,00	90 245,00	90 245,00	0,00	90 245,00	90 245,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 158 879,79	0,00	1 370 000,00	875 750,00	875 750,00	0,00	875 750,00	875 750,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	55 000,00			51 923,00	51 923,00		51 923,00	51 923,00
041 Opérations patrimoniales (7)	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	80 000,00			51 923,00	51 923,00		51 923,00	51 923,00

0001 Solde d'exécution négatif reporté au anticipé (8) 164 092,31

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								1 091 765,31

(1) Voir état III pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles opérations et non les renouvelles des AP existant au stock d'AP existant.

(3) Voir état III-42.1 pour le détail des opérations d'apport en unit.

(4) Voir état III-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. l'annexe du chapitre des opérations d'ordre (LI 040 + RP 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 142 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisations »).

(7) Cf. l'annexe du chapitre des opérations d'ordre (LI 047 + RP 047).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat consolidé des dépenses précédentes qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée. Il est inscrit en sus de l'ensemble des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte de gestion) et n'est reporté que sur les résultats.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204-1 à 204-4.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES					
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 238 879,79	0,00	691 995,21	691 995,21	691 995,21
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 168 et 1699 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 168)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de Trésor : affectation (RA région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
021 Virement de la section de fonctionnement	608 370,00		216 867,67	216 867,67	216 867,67
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	250 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
041 Opérations patrimoine/autres (6)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	883 370,00		576 867,67	576 867,67	576 867,67

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	399 770,10
--------------------------------	------------

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 091 765,31

(1) Voir annexe B pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'annexe B425 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (C2) 040 = BP 040.
(4) Les comptes 15, 28, 38, 48 et 52 peuvent figurer dans le détail du chapitre si le collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 162 (cf. chapitre 024 « produit des opérations d'immobilisations »).
(6) Cf. détermination du chapitre des opérations d'ordre (C2) 041 = BP 041.
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat comptable de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée de la collectivité. Il s'agit en cas de reprise des données de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou à l'appui d'un vote de la collectivité).
(8) Le montant reporté doit être conforme à la détermination d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 204 et 209.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 238 879,79	0,00	1 370 000,00	927 673,00	927 673,00	0,00	927 673,00	927 673,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051 Concessions, droits similaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
206 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	442 779,79	0,00	0,00	245 505,00	245 505,00	0,00	245 505,00	245 505,00
2152 Installations de voirie	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2158 Autres inst. matériel, outl. techniques	412 779,79	0,00		170 826,00	170 826,00	0,00	170 826,00	170 826,00
21828 Autres matériels de transport	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique	0,00	0,00		2 679,00	2 679,00	0,00	2 679,00	2 679,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	25 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	628 800,00	0,00	1 370 000,00	540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00
Total des dépenses d'équipement	1 071 379,79	0,00	1 370 000,00	785 505,00	785 505,00	0,00	785 505,00	785 505,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1658 non budgétaires)	87 500,00	0,00		80 245,00	80 245,00		80 245,00	80 245,00
1641 Emprunts en euros	87 500,00	0,00		80 245,00	80 245,00		80 245,00	80 245,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imputées (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	87 500,00	0,00	0,00	90 245,00	90 245,00	0,00	90 245,00	90 245,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 158 879,79	0,00	1 370 000,00	875 750,00	875 750,00	0,00	875 750,00	875 750,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	55 000,00			51 923,00	51 923,00		51 923,00	51 923,00
Reprise sur autofinancement antérieur	55 000,00			51 923,00	51 923,00		51 923,00	51 923,00
13911 Subv. transf. Etat et étab. nationaux	3 000,00			2 433,00	2 433,00		2 433,00	2 433,00
139141 Subv. transf. Communes membres du GFP	21 000,00			20 250,00	20 250,00		20 250,00	20 250,00
13916 Subv. transf. Autres E.P.L.	10 000,00			8 967,00	8 967,00		8 967,00	8 967,00
13918 Autres subventions d'équipement transf	21 000,00			20 273,00	20 273,00		20 273,00	20 273,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312 Agencements et aménagements de terrains	25 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	80 000,00			51 923,00	51 923,00		51 923,00	51 923,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles propositions plus souvent les mois. Auparavant les AP modifient un stock d'AP existant.

(4) Voir état II-A2 1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il s'agit du détail de l'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (C3 040 = R3 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 162 (cf. chapitre 204 « produits des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (C3 041 = R3 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre général regroupant les comptes 204 et 2029.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
17001	plateformes DV		214 252,98	0,00	540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00
TOTAL			214 252,98	0,00	540 000,00	540 000,00	0,00	540 000,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17001
LIBELLE : plateformes DV
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		214 252,98	a 0,00	540 000,00	b 540 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 615,25	0,00	20 000,00	20 000,00
2111	Terrains nus	7 615,25	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	206 637,73	0,00	520 000,00	520 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	206 637,73	0,00	520 000,00	520 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-540 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 238 879,79	0,00	691 995,21	691 995,21	691 995,21
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1698 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
10222	FCTVA	255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 168)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, région)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
324	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		255 509,79	0,00	115 127,54	115 127,54	115 127,54
021	Virement de la section de fonctionnement	508 370,00		216 867,67	216 867,67	216 867,67
040	Opérations entre transf. entre sections (6) (7) (8)	350 000,00		360 000,00	360 000,00	350 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
281357	Bâtiments publics	2 000,00		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	15 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
28168	Autres inst. matériel out. techniques	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
28167	Installations générales, aménagt divers	2 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281626	Autres matériels de transport	11 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
281638	Autre matériel informatique	3 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281648	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
281688	Autres immo. corporelles	7 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		983 370,00		576 867,67	576 867,67	576 867,67

(1) Détailler les articles ultérieurement au plan de comptes.

(2) Voir état-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Seul 165 785 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 30, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes, nées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe M45 pour la répartition des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (N° 640 + 641-642).

(7) Les comptes 13, 26, 39, 41 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si le collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 162 (cf. chapitre 224 « produit des cessations d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (N° 041 + R 641).

(10) Le chapitre 261 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre global regroupant les comptes 264 et 268.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 249 758,00	0,00	0,00	7 013 983,67	7 013 983,67	0,00	7 013 983,67	7 013 983,67
011	Charges à caractère général (3)	5 321 388,00	0,00	0,00	5 457 546,00	5 457 546,00	0,00	5 457 546,00	5 457 546,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	920 000,00	0,00		925 000,00	925 000,00		925 000,00	925 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
015	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	25 000,00	0,00	0,00	38 570,00	38 570,00	0,00	38 570,00	38 570,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	6 269 388,00	0,00	0,00	6 421 116,00	6 421 116,00	0,00	6 421 116,00	6 421 116,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	22 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
	Total des dépenses réelles	6 291 388,00	0,00	0,00	6 437 116,00	6 437 116,00	0,00	6 437 116,00	6 437 116,00
023	Virement à la section d'investissement	598 370,00			216 867,67	216 867,67		216 867,67	216 867,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	359 600,00			360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	958 370,00			576 867,67	576 867,67		576 867,67	576 867,67

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

7 013 983,67

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

[1] Voir état IB pour le contenu du budget prévisionnel

[2] Il s'agit des AE nouvelles qui ont été votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements planifiés, mais également les AE modifiant un stock d'AE antérieur.

[3] Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

[4] Les comptes 88 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

[5] Il s'agit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou la reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 126 438,95	0,00	6 525 957,00	6 525 957,00	6 525 957,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	598 000,00	0,00	583 101,00	583 101,00	583 101,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 613 438,00	0,00	4 944 985,00	4 944 985,00	4 944 985,00
74	Dotations et participations (2)	850 000,00	0,00	921 000,00	921 000,00	921 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	8 988,95	0,00	22 048,00	22 048,00	22 048,00
	Total des recettes de gestion des services	6 071 438,95	0,00	6 471 134,00	6 471 134,00	6 471 134,00
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Revenus amort., dépréciations, prov. (semi budgétaires) (2)	0,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	2 900,00
	Total des recettes réelles	6 071 438,95	0,00	6 474 034,00	6 474 034,00	6 474 034,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	55 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	55 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	488 026,67
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 013 983,67
--	---------------------

(1) Voir état 11 pour le contenu du budget précédent

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 01 à 07

(3) Cf. RAR N-1 du chapitre des opérations ordre (RF 042 = 01 000)

(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 706 « provision des caisses d'amortissement »)

(6) Chaque doit être affecté à une opération particulière tel que les opérations de stocks ou tous à la tenue d'un inventaire permanent sur place

(7) Inverse en cas de report des résultats de l'exercice précédent (après vote du conseil d'administration) ou si l'exercice antérieur des réserves

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	7 249 758,00	0,00	0,00	7 013 983,67	7 013 983,67	0,00	7 013 983,67	7 013 983,67
011	Charges à caractère général (4)	5 321 388,00	0,00	0,00	5 457 546,00	5 457 546,00	0,00	5 457 546,00	5 457 546,00
60611	Eau et assainissement	200,00	0,00		210,00	210,00	0,00	210,00	210,00
60612	Energie - Electricité	13 000,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60622	Carburants	14 000,00	0,00		25 200,00	25 200,00	0,00	25 200,00	25 200,00
60831	Fournitures d'entretien	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60836	Habillemeent et vêtements de travail	3 000,00	0,00		5 750,00	5 750,00	0,00	5 750,00	5 750,00
6088	Autres matières et fournitures	97 800,00	0,00		71 780,00	71 780,00	0,00	71 780,00	71 780,00
6078	Autres marchandises	91 000,00	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
611	Contrats de prestations de services	4 871 543,00	0,00		4 922 442,00	4 922 442,00	0,00	4 922 442,00	4 922 442,00
61368	Autres	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	6 500,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	89 345,00	0,00		52 909,00	52 909,00	0,00	52 909,00	52 909,00
617	Etudes et recherches	75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		1 210,00	1 210,00	0,00	1 210,00	1 210,00
6188	Autres frais divers	2 500,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions	1 800,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6236	Calendriers et imprimés	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6238	Divers	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6248	Divers	0,00	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
6261	Frais d'affranchissement	60,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6262	Frais de télécommunications	2 500,00	0,00		4 990,00	4 990,00	0,00	4 990,00	4 990,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00		2 900,00	2 900,00	0,00	2 900,00	2 900,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	55 000,00	0,00		55 825,00	55 825,00	0,00	55 825,00	55 825,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	175 000,00	0,00		165 720,00	165 720,00	0,00	165 720,00	165 720,00
62879	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	240,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
63512	Taxes foncières	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	920 000,00	0,00		925 000,00	925 000,00		925 000,00	925 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	920 000,00	0,00		925 000,00	925 000,00		925 000,00	925 000,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
73918	Autres revers. et restit. / 1 ^{ère} locale	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6566) (4)	25 000,00	0,00	0,00	38 570,00	38 570,00	0,00	38 570,00	38 570,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	0,00		4 470,00	4 470,00	0,00	4 470,00	4 470,00
65811	Droits d'utilisat ⁿ - informatique usage	0,00	0,00		29 600,00	29 600,00	0,00	29 600,00	29 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 269 388,00	0,00	0,00	6 421 116,00	6 421 116,00	0,00	6 421 116,00	6 421 116,00
66	Charges financières	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		22 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
Total des dépenses réelles		6 291 388,00	0,00	0,00	6 437 116,00	6 437 116,00	0,00	6 437 116,00	6 437 116,00
023	Virement à la section d'investissement	608 379,00			216 867,67	216 867,67		216 867,67	216 867,67
042	Opérations entre transf. entre sections (6) (7) (8)	360 000,00			360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chap. f art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6611	Dot. amort. immos incorporelles	350 000,00			360 000,00	360 000,00		360 000,00	360 000,00
663	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		958 370,00			576 867,67	576 867,67		576 867,67	576 867,67

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	14 921,87
Montant des ICNE de l'exercice N-1	14 921,87
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HS pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE existantes dont l'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de fonctionnement sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre 6 la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions réglementaires et réglementaires applicables.

(7) 07 déduction des chapitres des opérations d'ordre (DP 042 + AP 043) (DP 043 + RP 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (et chapitres 004 + produit des opérations d'immobilisations).

(9) Chapitre destiné à résumer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou ventes à l'encre d'un inventaire permanent.

(10) Si la somme des ICNE de l'exercice est inférieure au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 126 438,95	0,00	6 525 957,00	6 525 957,00	6 525 957,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	588 000,00	0,00	583 101,00	583 101,00	583 101,00
7013	Ventes de produits résidués	340 000,00	0,00	376 000,00	370 000,00	370 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	180 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
706888	Autres	25 000,00	0,00	27 101,00	27 101,00	27 101,00
7079	Autres marchandises	36 000,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7093	Locations diverses (autres qu'immeubles)	7 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	4 613 438,00	0,00	4 944 985,00	4 944 985,00	4 944 985,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73133	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass.	4 613 438,00	0,00	4 944 985,00	4 944 985,00	4 944 985,00
74	Dotations et participations (3)	850 000,00	0,00	821 000,00	921 000,00	921 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	850 000,00	0,00	821 000,00	921 000,00	921 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	9 999,95	0,00	22 048,00	22 048,00	22 048,00
755	Dotes et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr. foraines admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75886	Autres	9 999,95	0,00	22 048,00	22 048,00	22 048,00
	Total des recettes de gestion des services	6 071 438,95	0,00	6 471 134,00	6 471 134,00	6 471 134,00
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		2 900,00	2 900,00	2 900,00
	Total des recettes réelles	6 071 438,95	0,00	6 474 034,00	6 474 034,00	6 474 034,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	55 580,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00
777	Rec. ... subv. inv transférées cpte résultat	55 580,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		55 000,00		51 923,00	51 923,00	51 923,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état FB pour le contenu du budget primitif.

(3) Revenez à la page 016 et 017.

(4) Cf. délégués du chapitre des opérations d'ordre (OF 040 = CF 040) (OF 043 = CF 043).

(5) Averse perçue budgétaire ne doit figurer aux articles 770 et 776 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations).

(6) Les comptes 70 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité est soumise au régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations budgétaires liées aux opérations de stocks ou aux mouvements d'inventaire permanent amp. l'a.

(8) Destin à retracer le prélevement de la part non répartition de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

61.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (lignes 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Caractéristiques d'emprunt (9)
								Niveau de taux (6)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 175 250,11									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 175 250,11									
1238502	Caisses des Dépôts et Consignations		01/01/2013	01/01/2014	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3,66%	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
020660	Société de Financement Local		01/04/2015	01/04/2016	175 250,11	F	Taux fixe à 5,19%	5,190	5,190	EUR	A	C	O	A-1
1642 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de swap sur ligne de bilans (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances financières du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes, dépôts ou chèques (Total)					0,00									
1675 Dettes pour MTE et PDP (Total)					0,00									
1676 Dettes envers les autres collectivités (Total)					0,00									

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominale (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1070 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									
108 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1081 Autres emprunts (Total)					0,00									
1082 Dettes à moyen terme négociables (Total)					0,00									
1083 Autres dettes (Total)					0,00									
Total général					1 175 260,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs échéances, indiquer la date de la première échéance.

(2) Nominale : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe ; R : prime ou subprime ou taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : trimestrielle ; T : semestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; A pour aréolaire ; X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemples : A : 1 (cf. la disposition des emprunts suivant la typologie de la directive 2009/65/CE du 25 juin 2009 sur les produits financiers offerts au public aux investisseurs professionnels).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-535 du 30 mai 2020 de finances rectificative pour 2020, portant adoption des avances remboursables sur les recettes fiscales prélevées aux articles 1504 A et 1505 du code général des impôts.

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)											
Nom (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture 1 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		370 855,51					30 244,54	15 665,20	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		370 855,51					30 244,54	15 665,20	0,00
1206532	N	0,00	A-1	375 730,14	3,20	F	Taux fixe à 3,60%	3,252	75 750,32	12 885,05	0,00
200990	N	0,00	A-1	10 335,37	3,25	F	Taux fixe à 3,15%	5,142	15 485,88	2 794,25	0,00
1642 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1643 Emprunt assorti d'une option de change sur ligne de trésorerie (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties au Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes opérationnels (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1673 Dettes pour M.E.P. et P.M. (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes envers locataires-logement (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/01											
	Couverture T O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/01	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (y compris achats) (17)	
1882 Bata à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1887 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital et des intérêts perçus pour l'exercice correspondant au caractère antérieur.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A/N (cf. la classification des emprunts à voter la typologie de la circulaire JOCB 90100770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme additionnée d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/01 après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des annuités dues au titre du contrat initial et complétées à l'article 72.11) « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et complétées à l'article 660.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complétées à l'article 660.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes boréliées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de dette (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plus/moins (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur (jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé) (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur (jusqu'à 5 IE)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant nominal à l'origine. En cas de couverture par le prêt emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.

(4) Indiquer la classification de l'indice assigné par l'organisme prêteur de la commune au 25 juin 2010 sur les procédures financières (de 1 à 6) : 1 - Indice zone euro / 2 - Ind. zone euro hors zone euro / 3 - Ind. zone euro hors zone euro / 4 - Ind. zone euro hors zone euro / 5 - Ind. zone euro hors zone euro / 6 - autres indices.

(5) Taux non opération de couverture : indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux non opération de couverture : indiquer le montant, l'indice ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de dette : indiquer le montant du montant de contribution de remboursement partiel de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant : voir la formule.

(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat indexé comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts évenuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

[TT] indiquer les crédits à percevoir de l'ère du contrat d'échappement et compléter dans le 72B

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indice(s) sous-jacent(s)	(1) Indice zone euro	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart(s) d'indices zone euro	(4) Indice(s) hors zone euro et écart(s) d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart(s) d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de base structuré contre taux variable ou taux fixe (dont uniques), Taux variable simple plafonné (cepi) ou encadré (troué)	Nombre de produits	2	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	379 656,51	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capi	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe reflète le ratio de dette au 31/12/19 après opérations de couverture éventuelles

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME						B1.6
B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)						
REPARTITION PAR PRETEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Arrêté à payer au cours de l'exercice	Donc		
				Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme même s'il y a pour autant transfert de contrôle.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 6611.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
		Biens de faible valeur. Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		21/10/2023
		Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10		21/12/2023
L	Frais d'études non suivi de réalisation	10		21/12/2023
L	Frais de recherche et de développement	5		21/12/2023
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5		21/12/2023
L	Concessions et droits similaires	2		21/12/2023
L	Bâtiments administratifs	15		21/12/2023
L	Bâtiments sociaux et médico sociaux	15		21/12/2023
L	Bâtiments culturels et sportifs	30		21/12/2023
L	Autres bâtiments publics	15		21/12/2023
L	Installations générales des bâtiments publics	15		21/12/2023
L	Installations générales des bâtiments privés	15		21/12/2023
L	Matériel roulant	5		21/12/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie	3		21/12/2023
L	Autres installations, matériel et outillage technique	10		21/12/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	5		21/12/2023
L	Autres matériels de transport - véhicules légers	5		21/12/2023
L	Autres matériels de transport - autres véhicules	8		21/12/2023
L	Autre matériel informatique	3		21/12/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers - mobiliers	10		21/12/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers - Autres matériels de bureau	3		21/12/2023
L	Matériel de téléphonie	3		21/12/2023
L	Autres immobilisations corporelles	5		21/12/2023
L	Subventions d'équipement reversées aux communes SDE 54	1		21/12/2023
L	Subventions d'équipement pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5		21/12/2023
L	Subventions d'équipement pour financer des bâtiments ou des installations	15		21/12/2023
L	Subventions d'équipement pour financer des projets d'infrastructures d'intérêt national	30		21/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		13 576,00	13 576,00	0,00	13 576,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		13 576,00	13 576,00	0,00	13 576,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

ORDURES MENAGERES 2 (M57) - COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES TOULOISES - TEOM - BP - 2025

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		13 576,00	13 576,00	0,00	13 576,00

(1) Provisions résultant du constat d'une provision (CG) constituée

(2) A renseigner si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires budgétaires conformément aux dispositions réglementaires afférentes

(3) Indiquer l'usage de la provision (exemples : provision pour litiges du 101e du pécuni, provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent - Escl. des provisions = qui font l'objet d'un étalement conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit bail

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (3)			Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou données pouvant modifier l'emprunt	Arrêté garanti au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (3)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour en fin, A pour autres (à préciser)

(2) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuel ; B : trimestriel ; T : trimestriel ; X : autre

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : plafonné (plaf à préciser) ; taux variable qui n'est pas seulement défini comme à simple échelon d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage

(4) Indiquer le type d'index : EURIBOR 3 mois ; ...

(5) Taux actualisé : tous frais compris

(6) Taux hors option de couverture : Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) Catégories d'emprunts hors opérations de couverture : Exemple A : voir la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB 10150770 du 26 juin 2013 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts des annuités)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C + D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4215-1 ou L. 3211-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Pour les opérations visées par l'article L. 4215-2 ou L. 3211-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-164 092,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-164 092,31

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	399 770,10	399 770,10
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	-164 092,31
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	399 770,10	235 677,79

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	142 168,00	142 168,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	691 995,21	691 995,21
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	549 827,21	549 827,21

(1) Elements à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrées au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		142 168,00	142 168,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 245,00	90 245,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	90 245,00	90 245,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51 923,00	51 923,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	51 923,00	51 923,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		691 995,21	III 691 995,21
Ressources propres externes de l'année (a)		115 127,54	115 127,54
10222	FCTVA	115 127,54	115 127,54
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27....	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		576 867,67	576 867,67
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26....	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	2 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 000,00	6 000,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
28138	Autres constructions	15 000,00	15 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	300 000,00	300 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 000,00	1 000,00
281828	Autres matériels de transport	20 000,00	20 000,00
281838	Autre matériel informatique	1 000,00	1 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 000,00	1 000,00
28188	Autres immo. corporelles	14 000,00	14 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	216 867,67	216 867,67

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires s'y rapportant.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES						IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS						D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les fluviaux et spatiaux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CPE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer

(2) Octroi et les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : **77**

Nombre de membres présents : **51**

Nombre de suffrages exprimés : **61**

VOTES :

Pour : **65**

Contre : **0**

Abstentions : **0**

Date de convocation : 27/03/2025

Présenté par Le Président Fabrice CHARTREUX (1),

A TOUL, le 03/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'assemblée du conseil communautaire(2), réunie en session ordinaire

A TOUL, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée du conseil communautaire (2),(3).

Certifié exécutoire par Le Président Fabrice CHARTREUX (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le **08/04/2025**
A, le **08/04/2025**

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.




